



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2023

Délibération n° 10

Date de convocation
13.10.2023

Date d'affichage
18.10.2023

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 26

votants : 34

Objet : Donation de M. Joseph PERRET de divers documents et objets privés aux archives municipales de Combs-la-Ville.

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUMBI NGAMO – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX

Absents représentés

Mme M. GOTIN par Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – M. C. GHIS par M. E. ALAMAMY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. D. VIGNEULLE – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par Mme C. KOZAK – Mme A. ADJELI par M. B. VRIGNAUD – M. P. PELLOUX par M. D. ROUSSAUX

Absente

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID : 077-217701226-20231023-DEL_23OCT23__10-DE

Monsieur Fabrice BOURDEAU a été élu secrétaire de séance.

Mme Céline VIVIAN, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Monsieur Joseph PERRET nous a manifesté en juin dernier, son projet de donation au profit de la commune, de divers documents et objets privés dont la liste est annexée (annexe n°1) à la présente délibération.

Après examen par les services compétents, la municipalité a décidé d'accepter cette donation afin d'enrichir la collection des archives municipales et principalement concernant l'histoire de Combs-la-Ville.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'accepter la donation de Monsieur Joseph PERRET,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

VU la saisine de Monsieur Joseph PERRET de son intention de faire don à la commune de divers documents et objets privés en juin 2023,

VU l'intérêt que peuvent représenter ces documents et objets proposés à la donation pour enrichir la collection municipale,

VU l'avis de la commission Animation, Epanouissement Culturel et Sportif

CONSIDERANT l'intérêt que peuvent représenter ces documents et objets proposés à la donation pour enrichir la collection municipale,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID : 077-217701226-20231023-DEL_23OCT23_10-DE

S'LO

ACCEPTE la donation de Monsieur Joseph PERRET, composée de divers documents et objets privés aux archives municipales de Combs-la-Ville (annexe n°1)

DIT que cette donation peut avoir un intérêt pour l'histoire locale et permettre l'enrichissement des collections municipales,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision (annexe n°2),

Combs-la-Ville, le 23 octobre 2023

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Fabrice BOURDEAU

Pour : 34
Contre : -
Abstention : -